



Parc  
naturel  
régional  
du Pilat



RECU le  
20 JAN. 2006

Pélussin, le 17 janvier 2006

Monsieur Philippe MARZOFF  
Président de la Commission Particulière  
Du Débat Public sur la politique des  
transports  
26 Boulevard Saint Roch

84000 AVIGNON

Armorique  
Avesnois  
Ballons des Vosges  
Boucles de la Seine-Normande  
Brenne  
Brière  
Camargue  
Caps et Marais d'Opale  
Causses du Quercy  
Chartreuse  
Corse  
Forêt d'Orient  
Gâtinais français  
Grands Causses  
Guyane  
Haut-Jura  
Haut-Languedoc  
Haute-Vallée de Chevreuse  
Landes de Gascogne  
Livradois-Forez  
Loire-Anjou-Touraine  
Lorraine  
Luberon  
Marais du Cotentin et du Bessin  
Martinique  
Massif des Bauges  
Montagne de Reims  
Monts d'Ardèche  
Morvan  
Narbonnaise en Méditerranée  
Normandie-Maine  
Oise - Pays de France  
Perche  
Périgord-Limousin  
Pilat  
Pyrénées catalanes  
Queyras  
Scarpe-Escaut  
Vercors  
Verdon  
Vexin français  
Volcans d'Auvergne  
Vosges du Nord

Monsieur le Président,

En réponse à votre courrier concernant le débat public sur la politique des transports dans le couloir rhodanien, je vous prie de trouver, sous ce pli, quelques réflexions préalables pour la mise en place de la Commission Particulière du Débat Public.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

**F. GROSSETETE**  
Présidente du Parc du Pilat  
P.O. Le Directeur,

**J.P. TERRADE**

# Préparation du débat public sur la politique des transports dans la vallée du Rhône et de l'Arc Languedocien

Organisme : Parc naturel régional du Pilat

Représentant : Madame Françoise GROSSETETE  
Fonction : Présidente

Coordonnées : Parc naturel régional du Pilat – B.P. 57 – 42410 PELUSSIN

---

## - Attentes et objectifs de ce débat :

Je souhaite que soient abordées les problématiques de transport autres que celles qui concernent l'axe Nord-Sud pour la région lyonnaise. En effet, les perspectives d'augmentation des trafics seront d'autant plus problématiques dans ce secteur où se croisent, et se croiseront encore davantage, les flux Est/Ouest, Nord-Est/Sud, et Nord-Ouest/Sud.

## - Problématiques et thématiques à aborder :

Il sera nécessaire d'envisager :

- les différents impacts de chacune des infrastructures en particulier dans le domaine des pollutions, des paysages et de l'impact sur l'étalement urbain.
- Les différents modes de transport au regard du développement durable.

## - Dossier d'information soumis au débat :

Le dossier d'information doit mettre en évidence les espaces naturels remarquables et plus particulièrement les territoires qui se sont engagés à leur préservation.

## - Outils d'information du public :

Tous les outils d'information devraient être utilisés pour l'information du public : média, plaquettes, débat public...